

# **CONTRAT DE SAILLIE SAISON 2019**

## **BRETZEL DES FEERIES**

3 doses de 4 paillettes congelées

Frais d'envoi et Frais de gestion compris

800 euros TTC dont 400 euros à la réservation et 400 euros poulain vivant

- Envoi des semences dès réception du contrat signé et du versement à la réservation ainsi que du chèque au poulain vivant, uniquement encaissé à la déclaration de naissance
- Déclaration de naissance fournie à la connaissance de la naissance survenue dans les 48 H.
- Les doses non utilisées restent la propriété du vendeur et doivent être restituées dans les meilleurs délais

Le vendeur décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi par le Haras de Charmoy 89

Le contrat de saillie ne peut bénéficier d'aucunes remises

Ce contrat est sans garantie poulain vivant autre que l'encaissement du solde à la déclaration de naissance, aucun remboursement ni aucune dose supplémentaire ne pourra être exigée.

Une carte supplémentaire doit être demandée pour chaque jument inséminée avec les doses fournies lors du contrat 2019.

## CONTRAT

Je soussigné nom/ prénom :

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone

Atteste avoir lu et accepté les conditions générales du contrat et s'y plier

Nom de la jument :

N° de sire :

Race

Père

Saillie en vue de déclarer un transfert d'embryon                                  oui                                  non

Lieu d'insémination :

Adresse du centre :

Code postal :

Commune :

J'accepte les conditions de vente et je m'engage à payer les montants dus

Fait en deux exemplaires à                                  le

LU ET APPROUVE

Signature de l'acheteur

P TOUZARD